



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2008

**Etaient présents** : Jean-Noël MOISSET. Gilbert CATALETTE. Maryse GUILBERT. Lucienne GUEDON. Alain VERON. Reine Marie GREMEAUX. François VARLET. Francis RONDET. Denise HOF. Christine ALLOUIS. Robert HOF. Marielle BRILLANT. Daniel SENECAL. Michel RAES. Michèle MARIE. Marc-Henri LOUIS. Anthony ARCIERO. Régis SCARPINO. Michel PRULHIÈRE. Nadine RACAULT. Julien SEBBAN. Patricia MAYEUX.

**Absents excusés** : Eliane LOR  
Jean BRIDET donne procuration à Michel RAES  
Jocelyne OLLIVIER.  
Suzie PLANCHARD  
Noéline SENE donne procuration à Maryse GUILBERT

**Secrétaire** : François VARLET

Approbation du Conseil municipal du 21 Avril 2008

### APPEL D'OFFRES CONCERNANT LA FOURNITURE DE REPAS A LA CANTINE

La commission d'appel d'offres s'est réunie le Vendredi 16 Mai, afin de sélectionner l'entreprise qui effectuera la livraison des fournitures de repas pour la restauration collective en liaison froide.

Les repas concernés :

- les maternelles
- les primaires
- les adultes
- les repas mensuels
- la crèche
- les gouters crèche
- les gouters des centres de loisirs.

Trois candidatures ont été reçues pour cette demande de prestation.

Après étude de l'ensemble des dossiers, la commission a décidé de retenir :

- la SOGERES
- L'offre proposée est de 160.092 € HT soit 168.897.00 € TTC.

Cette entreprise réunit le meilleur rapport qualité-prix.

La prestation débutera dès le 2 Juin 2008.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer le contrat.  
A l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable

### 2°) LOYER ADMR A COMPTER D'AVRIL 2008

Un local situé au dessus de la Maison de la Famille, 19 Rue de la Gare, est mis à la disposition de l'ADMR depuis le mois d'Avril 2008.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de fixer le loyer à 838.47 € par mois à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2008.

Le montant de ce loyer est décomposé de la façon suivante :

- 640.29 € de loyer mensuel
- 198.18 € de charges mensuel. Les charges seront réajustées en fonction des dépenses réelles.

A l'unanimité le Conseil Municipal émet un avis favorable.

### **3°) CREATION D'UNE REGIE « ACTIVITES SPORTS-VACANCES »**

Monsieur le Maire propose la création d'une régie « Activités Sports-Vacances ».

Cette régie servira à l'encaissement des cotisations annuelles de cette nouvelle activité jeunes communale.

La cotisation annuelle de cette activité est proposée à 10 €

Monsieur le Maire demande l'accord du conseil pour :

- la création d'une régie « Activités Sports-Vacances »
- la cotisation de 10 € annuelle aux adhérents.

A l'unanimité le Conseil Municipal émet un avis favorable.

### **4°) CREATION TARIF SPECTACLE « CARTOUCHE »**

Le spectacle « Cartouche » sera représenté les 6 et 7 Juin, dans le parc de la Mairie.

Le prix des entrées pour ce spectacle sont proposés à :

3 € pour les adultes

1 € pour les enfants.

Monsieur le Maire, demande l'autorisation pour:

- la création de tarifs (3€ adulte, 1 € enfant).

A l'unanimité le Conseil Municipal émet un avis favorable.

### **5°) ENQUETE PUBLIQUE PROJET DE CREATION D'UNE ZONE COMMERCIALE SUR LA ZONE DES 70 ARPENTS A MONTSOULT**

Proposition d'une motion contre le projet de création de l'ensemble commercial « les portes de Montsout » émanant du collectif Plaine de France Ouest.

Considérant l'offre commerciale de ce type d'enseignes, largement suffisante sur nos communes et très supérieure aux moyennes nationale et départementale,

Considérant le soutien à apporter aux emplois des zones commerciales existantes et la destruction inévitable d'emplois qu'engendrerait le projet dans ces mêmes zones,

Considérant le projet de requalification de la RN1 dans la traversée des communes de Montsout et Maffliers en deux fois une voie,

Considérant le besoin de logements à proximité des gares en Ile de France et l'intérêt que représente le terrain de la zone dite des 70 arpents pour de telles réalisations,

Propose un avis défavorable sur l'enquête publique relative à la création de l'ensemble commercial « les portes de Montsout »

Demande à la CDEC (Commission départementale d'Equipement Commercial) du val d'oise de rejeter la demande d'autorisation relative à la création de la zone commerciale « les portes de Montsout »

Demande au groupe VINCI d'étudier la proposition du collectif Plaine de France Ouest de réaliser en concertation avec les habitants un projet alternatif mixte d'Eco Quartier réunissant habitat, équipement et petites activités.

A l'unanimité le conseil municipal décide de signer la motion contre le projet de création de l'ensemble commercial « les Portes de Montsout ».

### **6°) INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT « SOCIETES PROLOGIS »**

#### **Pour information au conseil.**

En séance du 21 Février 2008, le Conseil départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques a émis un avis favorable sur les demandes présentées par les sociétés PROLOGIS France LXX EURL – PROLOGIS France LXXI EURL et PROLOGIS France LXXII EURL en vue d'obtenir l'autorisation

d'exploiter trois bâtiments d'entreposage – zone d'Activités de la Porte de Vémars sur le territoire de la commune de VEMARS.

Le dossier est mis à la disposition du public dans le bureau Urbanisme pour consultation.

## **7°) ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR**

Suite au renouvellement des mandats, le règlement intérieur a été étudié en conseil municipal du 21 Avril.

Il est demandé au Conseil Municipal d'adopter ce nouveau règlement intérieur

A l'unanimité le Conseil Municipal émet un avis favorable.

### **DIVERS :**

#### **Monsieur le Maire :**

- Courrier de la Préfecture de l'Oise : liste des communes concernées par la restriction de circulation durant les nuits de feux des 12 – 13 et 14 Juin 2008.
- Projet d'aménagement du Centre Commercial de la Chapelle. L'aménageur est spécialisé dans les nouveaux projets de concepts green center. Monsieur le Maire s'est opposé à la construction d'un parking poids lourds sur le territoire de la commune de Survilliers. Le dossier est à disposition des élus. Un CD présente le type de projet envisagé.
- Informe le conseil d'une demande d'installation de la Société COSSON à LOUVRES.
- Appel d'offres concernant la construction d'un stand de tir :  
Réunion CAO les 23 et 30 Juin à 14 h 00  
Conseil municipal le 3 Juillet pour entériner le dossier.
- Spectacle de Cartouche : recherche de bénévoles.
- Journées du Patrimoine : Organisation de l'encadrement dans les différents lieux (Mairie = livres d'état civil.....).
- **Week end du 21 Juin :**
  - Vendredi : Gala de danse
  - Samedi : Kermesse des Ecoles  
Fête de la Musique (intervention de l'Ecole de Musique à la Bergerie + concert dans le Parc).  
Expo APES  
Feu de la Saint Jean

#### **François VARLET :**

- Parking Poids Lourds : statistique de la gendarmerie lors des vols. Les communes devront sécuriser les parkings.

#### **Francis RONDET :**

- Compte rendu des activités dans les écoles : - les dérogations ont été faites – sélection des postes d'ATSEM – Projets jeunes – refonte des tarifs des centres de loisirs, des mercredis loisirs et des garderies – étude des accueils des garderies – soutien scolaire.

#### **Michel RAES :**

- Demande où en est le problème des tribunes du gymnase. L'entreprise doit venir les reprendre prochainement et les remplacer par de nouvelles conformes aux normes.

#### **Robert HOF :**

- Compte rendu sur les encombrants du mois sur la commune.

#### **Lucienne GUEDON :**

- Compte rendu annuel de l'assainissement. Un livret est mis à disposition à l'accueil.

#### **Reine Marie GREMEAUX :**

- Les anciens sont enchantés du repas effectué en Mai, au restaurant « le Babylone ».